

Formation des P.E.G.C. Stagiaires Français

Numéro d'inventaire : 2024.0.116

Auteur(s) : Centre national de télé-enseignement

Type de document : imprimé divers

Période de création : 4e quart 20e siècle

Date de création : 1976-1977

Matériau(x) et technique(s) : papier vélin | encre noire

Description : Cahier de feuilles imprimées. Reliure agrafée.

Mesures : hauteur : 29,7 cm

largeur : 21 cm

Notes : Il s'agit du troisième dossier de formation des P.E.G.C. stagiaires relatif à la discipline du Français. L'imprimé est daté de l'année 1976-1977. Il est supervisé par le Ministère de l'Education Nationale, le Centre National de Documentation Pédagogique et le Centre National de Télé Enseignement. Le contenu du dossier est sous la direction de Mme Houot et M. Baqué, directeurs d'études du Centre de formation de P.E.G.C. de Bordeaux-Caudéran.
Contenu : Remarques sur le vocabulaire : 1. Introduction, 2. Le lexical et le grammatical, 3. Les problèmes du mot, 4. Vocabulaire et signification, 5. Conclusion Le vocabulaire - Les exercices I Faut-il proposer aux élèves des leçons spécifiques de vocabulaire ? II L'usage du dictionnaire III Les exercices de vocabulaire : A Buts, B Types d'exercice

Mots-clés : Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques), post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : Paginé

Commentaire pagination : 23 p. dont 21 p. imprimées

Objets associés : 2024.0.115

2024.0.114

2024.0.117

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

1976 - 1977

PEGC t 301

Crte

CENTRE NATIONAL DE TÉLÉ ENSEIGNEMENT

60 Bd du Lycée - 92171 VANVES Cedex

M. Baqué

REMARQUES SUR LE VOCABULAIRE

INTRODUCTION

FORMATION DES P.E.G.C STAGIAIRES

FRANÇAIS

3^{EME} DOSSIER

1. LE LEXICAL ET LE GRAMMATICAL

2.1. On insiste parfois sur ce qui sépare vocabulaire et grammaire : celle-ci, dans l'énoncé, fournirait un cadre, un réseau de relations. Le vocabulaire se chargerait de remplir ce cadre, et serait responsable du sens à transmettre. Ensemble ouvert, livré à la mouvance anarchique de la "vie des mots" avec ses disparitions et ses créations, le vocabulaire apparaît rebelle à la systématisation.

Mme HOUOT

Directrice d'Études
Centre de Formation de P.E.G.C

M. BAQUÉ

Directeur d'Études
Centre de Formation de P.E.G.C

BORDEAUX-CAUDERAN

MINISTERE DE L'EDUCATION

CENTRE NATIONAL DE TELE-ENSEIGNEMENT

Français PEGC
290 - 291 - 293

- FFF - PEGC t 301
Cours A

M. Baqué

REMARQUES SUR LE VOCABULAIRE

1 . INTRODUCTION

Le vocabulaire, dans la perspective d'une rénovation pédagogique, n'a pas suscité de débats aussi violents que la grammaire ou l'orthographe. A première vue, il pose moins de problèmes. Il passe généralement pour être une dimension de la langue qui s'acquiert par usage et imprégnation, et dont la pratique a un caractère "naturel", immédiat, et, - ajoutons-le - permanent dans le vécu pédagogique quotidien des enseignants de toutes disciplines. Car, en classe, toute leçon est d'abord fixation d'un vocabulaire.

Un travail méthodique en matière lexicale peut donc sembler foncièrement profitable pour l'apprentissage du français. Seulement, permet-il la même rigueur que d'autres aspects de la langue ? Notre prise est malaisée, semble-t-il, devant ce matériau fuyant et multiforme. Sur ce problème, les notes qui suivent esquissent quelques perspectives linguistiques, qui aideront peut-être à le poser plus clairement, à défaut de prétendre le résoudre.

2 . LE LEXICAL ET LE GRAMMATICAL

2.1. On insiste parfois sur ce qui sépare vocabulaire et grammaire : celle-ci, dans l'énoncé, fournirait un cadre, un réseau de relations. Le vocabulaire se chargerait de remplir ce cadre, et serait responsable du sens à transmettre. Ensemble ouvert, livré à la mouvance anarchique de la "vie des mots" avec ses disparitions et ses créations, le vocabulaire apparaît rebelle à la systématisation. On ne voit pas bien comment on pourrait y décrire des "structures" aussi nettes que dans la grammaire.

...

2.2. En réalité, la coupure entre les deux domaines n'est pas absolue : certains phénomènes spécifiquement lexicaux présentent des régularités comparables dans leur forme à celles de la grammaire.

2.2.1. Cette conclusion se dégage par exemple des recherches actuelles sur la préfixation, et notamment celles de M.J. Peytard sur le préfixe "télé". On sait qu'à partir de ce préfixe d'origine grecque signifiant "de loin", on peut former une série considérable de mots qui appartiennent à l'usage le plus courant du français contemporain : téléphone, télévision, téléski, téléenseignement, télé-spectateur, etc...

L'histoire et le fonctionnement de ce préfixe sont instructifs. Les premiers mots formés avec "télé" comprenaient une base grecque non autonome, derrière le préfixe grec : téléphone, télégraphe... Par la suite, avec des formations comme "télévision", le préfixe a été utilisé devant des bases essentiellement autonomes et d'origine non plus grecque mais française. On glisse ainsi d'une formation savante à une formation beaucoup plus vulgarisée, et on prend d'autant mieux conscience de la valeur sémantique du terme.

Cette procédure devient dès lors extrêmement productive : la série où "télé" conserve son sens originel "de loin", continue à être exploitée; mais en plus, une des formations "télévision", grâce à la troncation "la télé" est devenue à son tour, pour des raisons sociologiques, la souche d'une série parallèle de créations lexicales où "télé" prend le sens de "concernant la télévision, en rapport avec la télévision". Ainsi, "télé-journal" ou "télé-cuisine". La "télé-cuisine", titre d'une rubrique journalistique, c'est la cuisine - telle - qu'on - la - voit - à - la - télévision ...

Malgré l'ambiguïté provoquée par cette seconde motivation sémantique du préfixe, ce qui est intéressant ici, c'est l'apparition de mécanismes réguliers de formation lexicale, dont la maîtrise permet au locuteur de produire indéfiniment des mots nouveaux et au récepteur de prédire sans difficulté le sens de mots inconnus de lui.

...

